

# SOMMAIRE

▪ Informations aux actionnaires	2
▪ Rapport d'activité de l'exercice 2022	5
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels	22
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	38
▪ Ordre du jour et projet de résolutions de l'AGO	50

## INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

### ▪ Présentation de la SOTUVER

- **Dénomination Sociale** : Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER »
- **Forme juridique** : Société Anonyme
- **Date de Création** : 1963
- **Objet social** : La Société Tunisienne de Verreries est une entreprise de fabrication de verre creux. Elle produit principalement du verre d'emballage pour le conditionnement des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques et cosmétiques.
- **Date d'introduction en bourse** : décembre 1998
- **Date de délocalisation sur le site de Djebel El Oust** : septembre 2003  
Cette délocalisation a permis à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production, d'élargir sa gamme, de répondre aux besoins du marché local et de s'ouvrir encore plus à l'international.
- **Dédoublément de la capacité de production** : entrée en production en décembre 2012 du four n°2 de capacité de 150T/J
- **Le Capital Social** : 39 254 475 dinars divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.
- **Evolution du capital de la SOTUVER** :

Date de l'AGE	Année de réalisation	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
15/02/1996	1996	Capital initial			2 738 000	273 800
17/06/1997	1997		342 250	34 225	3 080 250	208 025
09/06/1998	1998		385 030	38 503	3 465 280	346 528
06/10/1998	1998		1 732 640	173 264	5 197 920	519 792
25/06/1999	1999		216 580	21 658	5 414 500	541 450
08/06/2000	2000		496 860	49 686	6 127 940	612 794
11/10/2001	2001	Augmentation du capital par voie de souscription publique	2 022 060	202 206	8 150 000	815 000
12/06/2002	2002	Incorporation de réserves	2 445 000	244 500	10 595 000	1 059 500
12/12/2003	2003	Augmentation en numéraire	2 037 500	203 750	12 632 500	1 263 250
08/06/2010	2010	Diminution de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT		-	12 632 500	12 632 500

10/01/2012	2012	Augmentation en numéraire	631 625	631 625	13 264 125	13 264 125
25/06/2012	2012	Incorporation de réserves	4 278 750	4 278 750	17 542 875	17 542 875
27/06/2013	2013	Incorporation de réserves	2 506 125	2 506 125	20 049 000	20 049 000
27/06/2013	2013	Augmentation en numéraire	267 320	267 320	20 316 320	20 316 320
16/06/2014	2014	Incorporation de réserves	1 486 560	1 486 560	21 802 880	21 802 880
23/06/2015	2015	Incorporation de réserves	1 635 216	1 635 216	23 438 096	23 438 096
06/09/2016	2017	Augmentation en numéraire	1 635 216	1 635 216	25 073 312	25 073 312
14/11/2017	2017	Incorporation de réserves	2 180 288	2 180 288	27 253 600	27 253 600
09/10/2020	2020	Incorporation de réserves	5 961 725	5 961 725	33 215 325	33 215 325
28/07/2022	2022	Incorporation de réserves	6 039 150	6 039 150	39 254 475	39 254 475

#### ▪ Conseil d'administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mr. Yahia BAYAH	Lui-même	Président	2021-2023
Mr. Tahar BAYAH	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Taieb BAYAH	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Khaled BAYAH	Lui-même	Membre	2023-2025
Mr. Brahim ANANE	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Hamdene BEN OTHMANE	Lui-même	Membre	2021-2023
CFI	Mr Ali Ismail	Membre	2021-2023
Mr. Abdelaziz RASSAA	Lui-même	Membre	2021-2023

#### ▪ Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Monsieur Sami Menjour	67, Av Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis Tel.: + 216 71 844 850 Fax: + 216 71 844 808	2020-2022
AMC Ernst & Young Représentée par Monsieur Fehmi Laourine	EY Building, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis Tel.: + 216 70 749 111 Fax: + 216 70 749 045	2022-2024

#### ▪ Comité permanent d'audit

Membre	Qualité	Mandat
Monsieur Brahim Anane	Président	2021-2023
Monsieur Taieb Bayahi	Membre	2021-2023
Monsieur Ali Ismaïl	Membre	2021-2023

- **Répartition du capital et des droits de vote :**

Le capital social s'élève à la fin de l'exercice 2022 à 39 254 475 DT libérés en totalité et divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.

La structure du capital s'établit, au 31/12/2022 comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Participation en dinars	Taux de Participation
Compagnie Financière d'Investissement (CFI)	27 945 653	27 945 653	71,191%
LLOYD TUNISIEN	4 759 213	4 759 213	12,124%
Public	6 549 609	6 549 609	16,685%
<b>Total</b>	<b>39 254 475</b>	<b>39 254 475</b>	<b>100%</b>

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sous réserve de l'application des dispositions légales.

- **Conditions d'accès aux assemblées générales**

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sans formalité préalable, ils peuvent s'y faire représenter par un mandataire. Le mandataire doit être muni d'un mandat spécial.

Les sociétés sont valablement représentées par leur Président Directeur Général ou Gérant ou par un mandataire spécial.

- **Chiffres clés et données sur 5 ans**

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022
Capitaux propres	65 439 917	68 899 981	80 722 622	91 293 957	108 701 675
Actifs immobilisés	50 138 922	65 315 515	78 064 429	81 784 707	81 540 297
Total passifs	58 131 210	69 451 832	85 355 172	105 131 194	129 252 503
Total bilan	123 571 127	138 351 813	166 077 794	196 425 151	237 954 178
Chiffre d'affaires	93 531 961	96 612 055	90 914 649	104 902 769	156 198 849
Taux de croissance	40%	3%	-6%	15%	49%
Résultat d'exploitation	21 106 546	16 824 350	16 446 683	26 217 798	38 922 742
Résultat net	17 309 924	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821

## **ACTIVITE 2022**

## I. VOLET COMMERCIAL

L'année 2022 a été marquée par un chiffre d'affaires performant de **159,9 millions de dinars** contre 107,6 millions de dinars en 2021 affichant ainsi une augmentation importante de **49%**. Cette performance commerciale a touché l'ensemble des marchés et l'ensemble des filières.

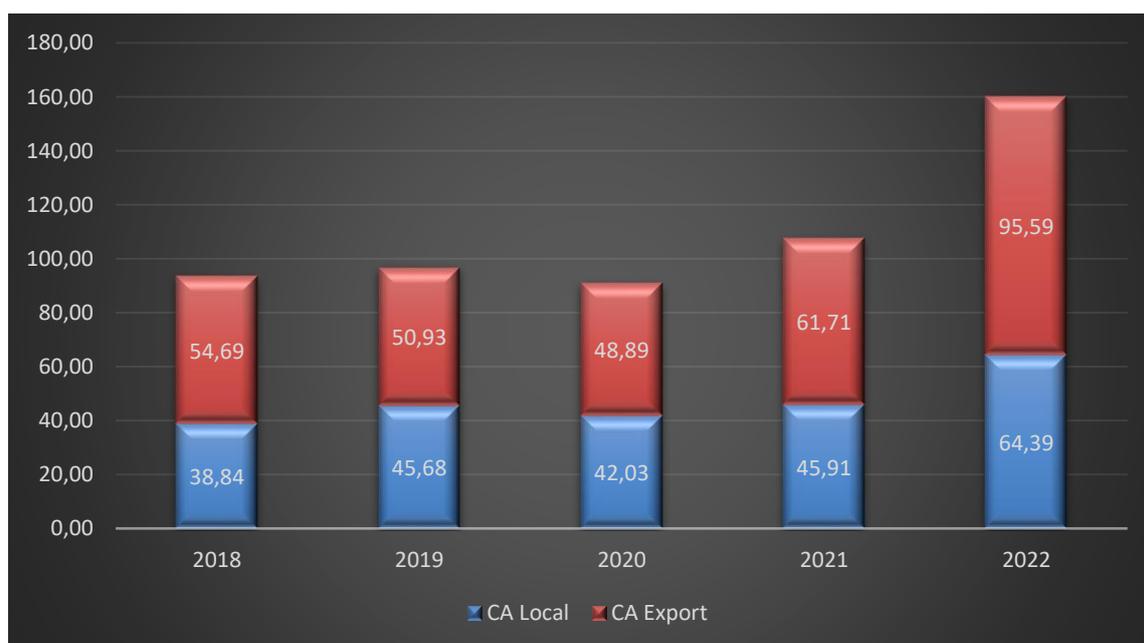
Sur le marché local, le chiffre d'affaires a connu une importante progression de **40%** passant de 45,9 en 2021 à **64,4 millions de dinars** en 2022. Les ventes ont été boostées par la reprise de l'activité des Cafés-Hôtels-Restaurants en période estivale, et aussi par la forte progression du chiffre d'affaires de la filière Huile d'olive, ce qui traduit l'importance qu'accorde la SOTUVER à ce secteur stratégique.

A l'export, les ventes ont poursuivi leur croissance pour atteindre **95,6 millions de dinars** contre 61,7 millions de dinars, soit une augmentation remarquable de **55%** par rapport à l'année 2021.

Grace à cette prouesse commerciale, la SOTUVER confirme son statut d'entreprise majoritairement exportatrice avec 60% des ventes à l'export (sans compter les exportations indirectes qui représentent 11% du chiffre d'affaires global).

La SOTUVER entamera l'année 2023 avec beaucoup de sérénité avec des perspectives de développement sur l'ensemble des marchés desservis.

### *Chiffre d'affaires par marché en MTND*



## II. VOLET TECHNIQUE

Durant l'année 2022, le tirage brut a atteint 108 170 tonnes contre 105 894 tonnes en 2021 soit une augmentation de 2%.

Le rendement moyen a connu une importante hausse de 5,21 points pour se situer à 81.64% au 31 décembre 2022.

En conséquence, la production nette globale est passée de 80 935 tonnes en 2021 à 88 310 tonnes en 2022 soit une hausse de 9% ; performance historique dépassant toutes les réalisations annuelles des exercices antérieurs.

## III. INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés durant l'année 2022 totalisent 13,546 MTND et portent principalement sur l'acquisition des nouveaux matériels et la révision d'une ligne de production pour une valeur de 13,048 MTND, des cautions et des dépôts d'une valeur 0,498 MTND.

## IV. VOLET RESSOURCES HUMAINES

### 1. Effectif

L'effectif global pour l'année 2022 totalise 391. Le taux d'encadrement s'est amélioré de 1 point pour se situer à 24% (23% en 2021).

	2022
<b>Nombre de Cadres</b>	<b>92</b>
Effectif Total	391
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>24%</b>

### 2. Masse salariale

La masse salariale a augmenté de 21 % passant de 12,637 MTND en 2021 à 15,350 MTND en 2022. Cette évolution s'explique principalement par :

- Les augmentations conventionnelles
- Les nouvelles recrues
- La mise à jour du taux d'actualisation au niveau de la détermination de l'indemnité de départ à la retraite.

### 3. Accidents de travail

	2021	2022
<b>Accidents de travail</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
Evolution	8%	0%
Taux de Fréquence	29	28
<b>jours perdus</b>	<b>330</b>	<b>448</b>
Evolution	6%	36%
Taux de gravité	0,35	0,45

Grâce à la politique de sécurité suivie, la SOTUVER a réussi à maintenir un niveau tolérable des accidents de travail qui ont affiché une stabilité pendant les deux dernières années (27 accidents).

Le taux de fréquence et le taux de gravité sont largement en dessous des chiffres observés dans les secteurs industriels tunisiens similaires à l'instar du secteur des matériaux de construction (taux de fréquence est de 56).

La société continue à travailler sur le volet préventif pour maîtriser les risques et réduire le nombre de jours perdus.

### 4. Gestion de la formation

Dans le cadre du développement des compétences de ses ressources humaines, la SOTUVER a effectué des actions de formation durant l'année 2022, touchant toutes les catégories socio-professionnelles.

Ces formations ont couvert à la fois des thématiques managériales, langues ainsi que des thèmes techniques spécifiques aux métiers.

Il est à noter que 38% de l'effectif total soit 147 personnes ont bénéficié d'au moins une formation pour un total de 3158 heures soit 843 hommes jours.

## V. POLITIQUE RSE

Toujours consciente de son rôle sociétal, la SOTUVER, durant toute l'année 2022, a poursuivi et a consolidé sa stratégie en matière de responsabilité sociétale d'entreprise par les actions suivantes :

### **Actions sociétales**

- Octroi de couffins et de dons durant le mois de ramadan pour un montant de 6 000 dinars pour les habitants démunis de Bir Mchergua et Djebel Oust avec la coopération de la délégation locale.
- Don en faveur du centre d'examen de baccalauréat de Bir Mchergua pour assurer les bonnes conditions de travail aux enseignants.
- Octroi d'un don en faveur du comité de la solidarité sociale du gouvernorat de Zaghouan à l'occasion de la rentrée scolaire d'un montant de 5000 dinars.

### **Action environnementale :**

- Augmentation des actions de collecte des déchets de verre dans le milieu naturel (plages, forêts...) en coopération avec les associations écologiques et à but non lucratif (ROTARACT, TOUNES CLEAN UP...)
- Réalisation d'un audit en eau par un expert agréé par le ministère de l'agriculture afin d'optimiser la consommation en eau. Le rapport d'audit a été déposé au sein du ministère et la réalisation des actions est prévue pour l'année 2023
- Lancement des consultations pour le calcul du bilan et de l'empreinte carbone. Date de réalisation est prévue au cours troisième trimestre 2023

### **Actions sociales :**

- Organisation de repas de rupture de jeûne durant le mois de ramadan pour tout le personnel posté.
- Célébration de la cérémonie des employés modèles.
- Adhésion de l'équipe de football à la fédération nationale du sport et travail et participation au championnat national PRO LEAGUE.
- Organisation d'une large action de formation avec la protection civile de Zaghouan pour une trentaine de salariés sur le thème du secourisme et des premières interventions en cas d'accident.
- En collaboration avec l'inspection médecine de travail et groupement de médecine de travail de Zaghouan et dans le cadre d'Octobre Rose, la SOTUVER a organisé une journée du dépistage du cancer du sein au profit de ses salariées femmes

## **Ouverture sur le monde académique**

- Organisation des Visites d'entreprises pour cinq établissements universitaires au profit des futurs ingénieurs et techniciens.
- Encadrement de 13 projets de fin d'étude PFE et de 26 stages de techniciens.
- Participation aux FORUM JOB-FAIR de l'ENIT, la MSB et l'IHEC.
- Sponsoring de l'événement ayant pour thème « la transition vers l'industrie intelligente » du club Génie Industriel de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis **ENIT**.

## **VI. SYSTEME D'INFORMATION**

Le Système d'information de la SOTUVER est aujourd'hui un élément vital dans le développement continu de la société qui permet le traitement, la distribution et la protection des informations utiles à la base de toutes les décisions.

Le système d'information a contribué efficacement à réduire les charges liées aux déplacements et aux missions en mettant en place des outils de télétravail pour assurer les réunions par Visio-conférence avec nos différents partenaires.

Pour l'année 2022, notre stratégie de mise à niveau du système d'information a été basée sur :

- La réingénierie des flux existants des différents modules qui a pour objectif l'automatisation des tâches et le travail de manière organisée et structurée.
- La migration de notre ERP (QAD) vers la nouvelle version (QAD EE) qui a été mis en place le 01 mai 2023.
- Le renforcement de la protection des informations à travers la mise en place d'un Data Center développé avec des hautes technologies et un niveau de sécurité élevé.
- La mise en place d'une Gestion Electronique de Documents permettant d'automatiser la numérisation et l'indexation de nos documents, et afin de dématérialisation des processus

## **VII. CONTROLE INTERNE**

Les actions réalisées en 2022 portent principalement sur :

- Le suivi et la vérification des réalisations des recommandations des commissaires aux comptes et du comité d'audit
- La planification et la mise en œuvre des programmes d'audit qui couvrent la totalité des fonctions de gestion
- La mise en place des instructions et des orientations stratégiques fixées par la direction générale
- La participation aux travaux des inventaires de fin d'année

## **VIII. SYSTEME DE MANAGEMENT**

Au niveau du Système de Management, l'année 2022 a été marquée par :

- Le succès de l'audit de suivi du Système de Management intégré ISO 9001 version 2015 (qualité), ISO 14001 version 2015 (environnement) et ISO 50001 version 2018 (énergie)
- Le succès de l'audit de renouvellement FSSC 22000 (protocole 5.1)
- L'avancement de la démarche de mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 en vue de certification pour fin 2023.



# CERTIFICAT

Le système de management de la sécurité des denrées alimentaires de l'organisation

**Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER)**  
 ZI Djebeloust 1111 Zahgouan Bir Mcherga  
 1111 Zahgouan (Tunisie)

a été évalué et satisfait aux exigences de

**FSSC 22000** **Food Safety System Certification 22000 (FSSC 22000)**

Protocole de certification pour un système de management de la sécurité des denrées alimentaires composé des éléments suivants : ISO 22000:2018, ISO/TS 22002-4:2013 et les exigences additionnelles FSSC 22000 Version 5.1

Domaine d'activité

**Développement, fabrication et impression sérigraphique (ou non) d'articles d'emballage en verre sodocalcique One Way ou retournables destinés à l'emballage de liquides alimentaires**



Sous-catégorie de la chaîne alimentaire :

I Verre à céramique; Production de matériaux d'emballage alimentaires et générales

Date de certification initiale 30 juin 2022  
 Date de la décision de certification 30 juin 2022  
 Date d'édition du certificat 30 juin 2022  
 Validité du certificat jusqu'à 29 juin 2025 \*



*Richard Schnyder*  
 Richard Schnyder  
 Directeur certification

*Ismail Saadi*  
 Ismail Saadi  
 Membre de la commission de certification

\* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification. Seule la base de données FSSC 22000 des organisations certifiées (disponible sur [www.fssc22000.com](http://www.fssc22000.com)) et le registre public de ProCert (disponible sous [www.procert.ch](http://www.procert.ch), Certificates) attestent de l'authenticité du présent certificat.

N° client : 16775      Marktasse 65      CH-3011 Berne      Tél. +41 (0)31 560 67 66      [qualite@procert.ch](mailto:qualite@procert.ch)      ID certificat: 85233      [www.procert.ch](http://www.procert.ch)

## IX. VOLET FINANCIER

Les ratios de gestion relatif à l'exercice 2022 ont affiché une nette amélioration par rapport à l'année précédente et sont présentés dans le tableau suivant :

Libellée	En DT					
	2018	2019	2020	2021	2022	Var 22/21
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>93 531 961</b>	<b>96 612 055</b>	<b>90 914 649</b>	<b>104 902 769</b>	<b>156 198 849</b>	<b>49%</b>
Chiffre d'affaires local	38 841 504	45 677 695	42 029 138	35 343 260	63 077 034	78%
Chiffre d'affaires étranger	54 690 457	50 934 360	48 885 511	69 559 509	93 121 815	34%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>95 624 282</b>	<b>98 421 855</b>	<b>92 250 727</b>	<b>107 804 675</b>	<b>160 374 947</b>	<b>49%</b>
Variation des stocks des produits finis	-6 282 679	-4 241 161	2 913 976	2 161 112	-9 128 895	-522%
Production	89 341 603	94 180 694	95 164 703	109 965 786	151 246 052	38%
Achats consommés	42 523 830	51 659 688	48 599 423	53 651 935	73 846 180	38%
<b>Marge sur coût de matière</b>	<b>46 817 773</b>	<b>42 521 006</b>	<b>46 565 280</b>	<b>56 313 852</b>	<b>77 399 872</b>	<b>37%</b>
<i>Taux de marge brute</i>	<i>50%</i>	<i>44%</i>	<i>51%</i>	<i>54%</i>	<i>50%</i>	<i>-4 Points</i>
Autres charges d'exploitation	7 104 861	6 608 573	7 658 073	7 681 659	12 246 915	59%
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>39 712 912</b>	<b>35 912 433</b>	<b>38 907 207</b>	<b>48 632 193</b>	<b>65 152 957</b>	<b>34%</b>
Frais de personnel	9 274 944	9 496 379	11 072 888	12 636 672	15 349 601	21%
<b>EBITDA</b>	<b>30 437 968</b>	<b>26 416 054</b>	<b>27 834 319</b>	<b>35 995 521</b>	<b>49 803 356</b>	<b>38%</b>
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>33%</i>	<i>27%</i>	<i>31%</i>	<i>34%</i>	<i>32%</i>	<i>-2 Points</i>
Dotations aux provisions	1 796 996	1 004 117	1 485 623	243 596	2 105 145	764%
Dotations aux amortissements	7 534 427	8 587 588	9 902 012	9 534 127	8 775 469	-8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21 106 546</b>	<b>16 824 349</b>	<b>16 446 684</b>	<b>26 217 798</b>	<b>38 922 742</b>	<b>48%</b>
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>23%</i>	<i>17%</i>	<i>18%</i>	<i>25%</i>	<i>25%</i>	<i>-</i>
Autres gains	69 971	255 537	6 042 390	649 798	151 258	-77%
Autres Pertes	31 471	102 518	87 277	502 088	60 014	-88%
Charges financières nettes	2 176 682	4 791 544	5 140 826	5 920 513	6 690 159	13%
Produits financiers		304 041	289 634	1 276 189	2 289 398	79%
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>18 968 364</b>	<b>12 489 866</b>	<b>17 550 605</b>	<b>21 721 184</b>	<b>34 613 226</b>	<b>59%</b>
IS	1 658 439	443 250	1 253 913	1 677 174	3 731 405	122%
<b>Résultat net</b>	<b>17 309 924</b>	<b>12 046 616</b>	<b>16 296 692</b>	<b>20 044 010</b>	<b>30 881 821</b>	<b>54%</b>
<i>Marge nette</i>	<i>19%</i>	<i>12%</i>	<i>18%</i>	<i>19%</i>	<i>20%</i>	<i>+1 Point</i>

- **Marge brute**

Cet indicateur a affiché une importante augmentation de **37%** par rapport à 2021, passant de 56 313 852 DT à **77 399 872**. Le taux de marge brute a enregistré un repli de 4 points pour se situer à 50% en 2022.

- **Valeur ajoutée**

La valeur ajoutée a augmenté de **34%** pour passer de 48 632 193 DT en 2021 à **65 152 957 DT** en 2022.

- **EBITDA**

L'EBITDA a affiché une hausse remarquable de **38%** par rapport à 2021 (**49 803 356 DT** contre 35 995 521 DT).

- **Résultat net**

La SOTUVER a clôturé l'exercice avec un résultat net de **30 881 821 DT** contre 20 044 010 DT en 2021 soit une augmentation de **54%**.

A noter aussi que l'augmentation du taux de contribution sociale de solidarité (CSS) de 2 points a impacté notre résultat net d'environ 550 milles dinars.

## 1. Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

### 1.1 Evolution des fonds propres

Libellé	En DT					
	2018	2019	2020	2021	2022	Var (22/21)
Capital Social	27 253 600	27 253 600	33 215 325	33 215 325	39 254 475	18%
primes d'émission	11 395 878	11 395 878	7 660 803	7 660 803	7 643 687	0%
Réserves	3 555 727	4 584 038	3 597 759	10 239 887	7 974 077	-22%
Résultats reportés	4 251 596	12 385 440	19 117 366	19 529 629	22 535 208	15%
Subvention d'investissement	1 673 191	1 234 410	834 677	604 303	412 407	-32%
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>48 129 992</b>	<b>56 853 366</b>	<b>64 425 930</b>	<b>71 249 947</b>	<b>77 819 854</b>	<b>9%</b>
Résultat de l'exercice	17 309 924	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821	54%
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>65 439 917</b>	<b>68 899 981</b>	<b>80 722 621</b>	<b>91 293 957</b>	<b>108 701 675</b>	<b>19%</b>
Total bilan	123 571 127	138 351 813	166 077 794	196 425 151	237 954 178	21%
Fonds propres/Total bilan	53,00%	49,80%	48,61%	46,48%	45,68%	<b>-1 Point</b>

- Le tableau ci-dessus montre une nette amélioration des fonds propres passant de 91 293 957 DT en 2021 à **108 701 675 DT** en 2022 soit **+19%**.

## 1.2 Distribution de dividendes

Libellée						En DT
	2018	2019	2020	2021	2022	Var (22/21)
Résultat net	17 309 924	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821	54%
Nombre d'actions	27 253 600	27 253 600	27 253 600	33 215 325	33 215 325	0%
Valeur nominale/action	1	1	1	1	1	0%
<b>Dividendes distribuées</b>	<b>8 176 080</b>	<b>6 813 400</b>	<b>9 266 224</b>	<b>13 286 130</b>	<b>18 268 429</b>	<b>38%</b>
Dividende/action	0,300	0,250	0,340	0,400	0,550	38%
% des dividendes distribués	30%	25%	34%	40%	55%	38%
PER= valeur de l'action/Bce par action	12,28	18,89	11,67	12,13	15,82	30%

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution de 550 millimes par action soit 55% du nominal.

## **2 Indicateurs spécifiques**

Libellée						En DT
	2018	2019	2020	2021	2022	Var (22/21)
Chiffre d'affaires local	38 841 504	45 677 695	42 029 138	35 343 260	63 077 034	78%
Chiffre d'affaires à l'export	54 690 457	50 934 360	48 885 511	69 559 509	93 121 815	34%
Autres revenus	2 092 321	1 809 800	1 336 078	2 901 905	3 984 203	37%
<b>Total des revenus</b>	<b>95 624 282</b>	<b>98 421 855</b>	<b>92 250 727</b>	<b>107 804 674</b>	<b>160 183 052</b>	<b>49%</b>
Production en valeur	89 341 603	94 180 694	95 164 703	109 965 786	151 246 052	38%
<b>Investissement</b>	<b>2 923 531</b>	<b>23 764 180</b>	<b>19 961 486</b>	<b>13 312 094</b>	<b>13 545 519</b>	<b>2%</b>
Investissement corporel et incorporel	2 468 751	23 308 495	13 690 363	11 254 707	13 047 043	16%
Investissement Financier	500 000	455 685	6 271 123	2 057 387	498 476	-76%

## **X. Changement des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers**

Les méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers furent et sont toujours conformes aux rubriques suivantes :

### **1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

## **2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

## **XI. PARTICIPATION**

Les titres de participation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8 695 439 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2022	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2022	% de détention
SOTUVER GLASS INDUSTRIE	7 609 300	-	7 609 300	11%
SVT	1 000 000	-76 159	923 842	50%
MARINAJERBA	190 730	-70 448	120 282	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-77 985	42 015	80%
ADRIAVETRO	27 462	-27 462	-	75%
NSD	12 500	-12 500	-	12,50%
<b>Total</b>	<b>8 959 992</b>	<b>-264 553</b>	<b>8 695 439</b>	

- **Activité des sociétés dont elle assure le contrôle**
  - ✓ Société « Vetro Mediterraneo » Sarl est une société de commerce international créée en décembre 2014 ayant pour objet la commercialisation

à l'export des emballages en verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenue à concurrence de 80% par la Sotuver

- ✓ ADRIAVETRO est une société commerciale créée en Février 2017 en Italie dans la région des Abruzzes, en partenariat avec Mr Vincezo MARCANTONIO de nationalité italienne. L'activité de la société est la distribution des produits de SOTUVER (bouteilles de vin, huiles, eaux minérales...). Son capital s'élève à 15 000 € détenue à concurrence de 75% par la Sotuver
- ✓ SOTUVER GLASS INDUSTRIE SA est une société partiellement exportatrice, créée en 2020 spécialisée dans l'industrie du verre creux. Son capital s'élève à 68 000 000 DT détenue à concurrence de 11% par la Sotuver, le reste est détenu par LLOYD et par des Sicars.
- ✓ SOCIETE SABLE VERRIERS DE TUNISIE « SVT » SA est une société d'exploitation et de traitement de sable créée en 2017, son capital s'élève à 2 000 000 DT détenue à concurrence de 50% par la Sotuver.

## **XII. EVOLUTION DU COURS EN BOURSE**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nominal (DT)	1	1	1	1	1	1
Nombre d'actions	27 253 600	27 253 600	27 253 600	33 215 325	33 215 325	39 254 475
Cours de clôture (DT)	5,180	8,700	8,350	6,980	7,320	8,7
Plus haut de la période (DT)	5,350	8,930	10,800	8,590	7,560	9,92
Plus bas de la période (DT)	3,760	4,550	5,580	5,580	6,360	6,95
Capitalisation boursière (MDT)	142,500	237,110	227,570	231,840	243,140	341,514
Div./action (DT)	0,220	0,300	0,150	0,340	0,400	0,550

En 2022, Le titre SOTUVER a amorcé l'année à 6,130 dinars, a atteint 9,920 dinars le 06/10/2022 pour clôturer l'année à 8,700 dinars. La capitalisation boursière de l'entreprise est passée de 243,140 MTND en 2021 à 341,514 MTND en 2022 soit une hausse importante de 40%.

Le titre SOTUVER a réalisé une performance de 46,92% contre une hausse de 15,1% pour l'indice du marché et un gain de 11,83% pour l'indice sectoriel des industries.

## Cours SOTUVER



### XIII. Les événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

- **Lancement d'un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires :**

Conformément à l'article 38 (nouveau) du règlement général de la Bourse, la société SOTUVER a lancé un appel à candidature pour la désignation d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices 2023, 2024 et 2025 au sein du Conseil d'Administration de la société qui aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de son Assemblée Générale Elective.

Le candidat admis à concourir au poste d'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La date limite fixée au 19 Mai 2023 a été prorogée, suite à l'autorisation du Conseil du Marché Financier, au 16 juin 2023.

- **Indicateurs d'activité du 1er trimestre 2023**

*En 1000 DT*

Indicateurs	Unité	1er trimestre			2022
		2022	2023	Var	
<b>Revenus</b>	1 000 dinars	36 150	36 929	2%	159 975
Marché local		13 114	16 677	27%	64 390
Marché export		23 036	20 252	-12%	95 585
<b>Production</b>		33 530	36 766	10%	146 193
<b>Structure de l'endettement</b>		66 922	83 445	25%	86 275
DMLT		45 364	41 426	-9%	44 305
DCT		21 558	42 019	95%	41 970
<b>Placements &amp; liquidités</b>		42 975	69 915	63%	67 771
<b>Investissement</b>		3 512	2 848	-19%	6 100
Investissement Matériel		3 512	2 848	-19%	6 100
Investissement Financier				-	0

- **Revenus**

La SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de **36,929** millions de dinars sur le premier trimestre de l'année, contre **36,150** millions de dinars au cours de la même période de l'année 2022, soit une augmentation de **2%**.

Sur le marché local, les ventes ont atteint **16,677** millions de dinars contre **13,114** millions de dinars en 2022, soit une augmentation de **27%**. Cette amélioration a été boostée par les ventes de la filière Huile d'olive qui ont plus que doublé.

A l'export, les ventes ont enregistré une régression de 12% pour se situer à **20,252** millions de dinars. Cette baisse est planifiée conformément à la programmation de la production et elle sera rattrapée au cours du reste de l'année. Malgré cette diminution, les ventes à destination des marchés extérieurs représentent 55% du chiffre d'affaires global, ce qui permet à la SOTUVER de conserver son statut d'entreprise majoritairement exportatrice.

- **Valeur de la production :**

La valeur de la production a atteint **36,766** millions de dinars au 31 mars 2023 contre 33,530 millions au premier trimestre 2022, soit une augmentation de **10%**.

- **Endettement :**

L'endettement global a affiché une hausse de **25%** passant de 66,922 millions de dinars au 31/03/2022 à **83,445** millions de dinars au 31/03/2023. Comparée au chiffre arrêté au 31 Décembre 2022, cet indicateur a enregistré une diminution de **3%**.

En tenant compte des placements et liquidités, l'endettement net a enregistré un important recul de **43%** passant de 23,947 millions de dinars au 31/03/2022 à 13,530 millions de dinars au premier trimestre 2023.

- **Investissements :**

Les investissements réalisés au cours de ce premier trimestre s'élèvent à **2,848** millions de dinars et portent principalement sur l'entretien d'outils de production et l'acquisition de matériel industriel.

#### XIV. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserve spéciale de réinvestissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>2 725 360</b>	<b>672 399</b>	<b>19 117 366</b>	<b>-</b>	<b>834 677</b>	<b>200 000</b>	<b>7 660 803</b>	<b>16 296 691</b>	<b>80 722 622</b>
Affectation résultat de l'exercice 2020	-	596 171	-	9 678 486	6 022 034	-	-	-	(16 296 691)	-
Fond social	-	-	23 923	-	-	-	-	-	-	23 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 266 224)	-	-	-	-	-	(9 266 224)
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(230 374)	-	-	-	(230 374)
Résultat 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	20 044 010	20 044 010
<b>Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>3 321 531</b>	<b>696 322</b>	<b>19 529 628</b>	<b>6 022 034</b>	<b>604 303</b>	<b>200 000</b>	<b>7 660 803</b>	<b>20 044 010</b>	<b>91 293 957</b>
Affectation résultat de l'exercice 2021	-	-	-	16 291 710	3 752 300	-	-	-	(20 044 010)	-
Fond social	-	-	3 923	-	-	-	-	-	-	3 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(13 286 130)	-	-	-	-	-	(13 286 130)
Augmentation du capital (*)	6 039 150	-	-	-	(6 022 034)	-	-	(17 116)	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(191 896)	-	-	-	(191 896)
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	30 881 821	30 881 821
<b>Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation</b>	<b>39 254 475</b>	<b>3 321 531</b>	<b>700 245</b>	<b>22 535 208</b>	<b>3 752 300</b>	<b>412 407</b>	<b>200 000</b>	<b>7 643 687</b>	<b>30 881 821</b>	<b>108 701 675</b>

(\*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »**

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 décembre 2022

Mai 2023

## SOMMAIRE

<b>RAPPORT GENERAL</b>	<b>24</b>
<b>RAPPORT SPECIAL</b>	<b>29</b>
<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>33</b>

## SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

#### I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

##### 1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **108 701 675 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **30 881 821 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

##### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

##### 3.1 Evaluation des Stocks

###### Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 37 389 747 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 16% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

### **3.2 Comptabilisation des revenus**

#### Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 156 198 849 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### 2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 23 Mai 2023**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST& YOUNG  
Fehmi Laourine**

**Sami MENJOUR**

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

*Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :*

- 1. Courant l'exercice 2022, la société a acheté des matières premières auprès de la « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un montant de 2 789 160 DT. Le compte de la « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 127 000 DT (avances non déduites).*
- 2. Courant l'exercice 2022, la société « SOTUVER SA » a signé un contrat de vente avec sa filiale « Sotuver Glass industries » ayant pour objet le transfert de propriété d'une ligne de production pour un montant de 5 544 287 DT. Le compte de la « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à cette opération présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 5 544 287 DT.*

*Cette opération n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.*

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- 1. Courant les exercices antérieurs à 2021, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 103 106 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2021 un paiement pour 49 087 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 54 019 DT.*
- 2. Courant l'exercice 2022, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 770 835 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 69 329 DT au 31 décembre 2022.*

*Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 122 691 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 31 décembre 2022 à 578 967 DT.*

3. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant de 1 624 509 DT. Le solde fournisseur de cette société dans les livres de « SOTUVER SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 54 882 DT et le solde des avances versées au 31 décembre 2022 s'élève à 191 742 DT.
4. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun avec « SOTUVER S.A », des notes de débit au titre de la refacturation de charges pour un montant global de 1 770 504 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 1 510 701 DT. Le solde des produits à recevoir est de 721 024 DT au 31 décembre 2022.
5. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 760 390 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 743 341 DT.
6. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « Sotuver Glass industries » pour un total de 7 816 338 DT et a reçu des paiements pour un montant de 8 032 500 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente un solde créditeur au 31 décembre 2022 de 125 777 DT.
7. La société « Vetro Mediterraneo », société détenue par « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2022 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m2 sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1 000 DT. Le solde débiteur au 31 décembre 2022 s'élève à 126 008 DT.
8. Courant l'exercice 2022, la société « Logistique Magasin Générale », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 1 587 486 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Générale » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 653 999 DT.
9. Courant l'exercice 2022, la société « Super Tours », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 144 570 DT. Le solde fournisseur de la société « Super Tours » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 11 404 DT.
10. Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société « Sotuver Glass industries » pour un montant de 25 000 000 DT.
11. Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société « SOTUVER S.A » pour un montant de 20 000 000 DT au nom de « Sotuver Glass industries ».

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé aussi d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 99 522 DT soit un total annuel brut de 145 185 DT.

Le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 a décidé de réviser la rémunération du directeur général. La nouvelle rémunération a été fixée à un montant annuel net d'impôt de 150 000 DT à partir du 01 janvier 2022.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 800 DT par mois ainsi que les frais de communication téléphoniques (ceux-ci ont été de 2 897 DT pour l'exercice 2022).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 5 000 DT à partir du 1er janvier 2017 et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT. Cette décision a été ratifiée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2020.

Le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général Adjoint, pour porter son salaire net mensuel à 7 000 DT sur 15 mensualités et d'une prime annuelle de 15 000 DT net d'impôt.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 500 DT par mois.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2022	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2022
Avantages à court terme	200 973	48 254	211 143	-
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	59 491
<b>Total</b>	<b>200 973</b>	<b>48 254</b>	<b>211 143</b>	<b>59 491</b>

### IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2022 un montant de 75 000 DT relatif aux jetons de présence. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 qui a fixé l'enveloppe net des jetons de présence à 60 000 DT l'an. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes du 31 Décembre 2022 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2022 un montant de 26 650 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 25 mai

2022 qui a fixé la rémunération nette par membre du comité permanent d'audit à 7 000 DT net.  
L'Assemblée Générale statuant sur les comptes du 31 Décembre 2022 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 23 Mai 2023**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST& YOUNG  
Fehmi Laourine**

**Sami MENJOUR**

## ETATS FINANCIERS

**SOTUVER S.A**  
**Bilan**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Solde au	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		1 628 117	1 500 006
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 476 843)	(1 390 745)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>151 274</b>	<b>109 260</b>
Immobilisations corporelles		163 204 234	161 928 262
- Amortissements des immobilisations corporelles		(93 475 715)	(91 406 033)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>69 728 519</b>	<b>70 522 229</b>
Immobilisations financières		11 862 433	11 363 957
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(210 740)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>11 597 880</b>	<b>11 153 218</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>81 477 673</b>	<b>81 784 707</b>
Autres actifs non courants	<b>(B.3)</b>	62 624	62 624
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>81 540 297</b>	<b>81 847 332</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		41 221 536	45 109 232
-Provisions pour dépréciation des stocks		(3 831 790)	(2 565 583)
<b>Stocks nets</b>	<b>(B.4)</b>	<b>37 389 747</b>	<b>42 543 649</b>
Clients et comptes rattachés		30 278 962	18 849 534
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 648 436)	(5 279 484)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>(B.5)</b>	<b>24 630 525</b>	<b>13 570 050</b>
Autres actifs courants		22 171 126	13 972 968
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 035 387)	(633 175)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>(B.6)</b>	<b>21 135 739</b>	<b>13 339 793</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.7)</b>	61 650 000	40 250 000
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.8)</b>	11 607 870	4 874 327
<b>Total des actifs courants</b>		<b>156 413 881</b>	<b>114 577 819</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>237 954 178</b>	<b>196 425 151</b>

**SOTUVER S.A**  
**Bilan**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Solde au	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		39 254 475	33 215 325
Réserves		11 865 464	11 878 657
Réserves spéciales réinvestissements		3 752 300	6 022 034
Subvention d'investissement		412 407	604 303
Résultats reportés		22 535 208	19 529 628
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>77 819 854</b>	<b>71 249 947</b>
Résultat de l'exercice		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(B.9)</b>	<b>108 701 675</b>	<b>91 293 957</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>(B.10)</b>	44 261 314	45 456 979
Provisions pour risques et charges	<b>(B.11)</b>	2 341 522	1 343 546
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>46 602 836</b>	<b>46 800 526</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.12)</b>	23 548 907	17 696 222
Autres passifs courants	<b>(B.13)</b>	17 080 003	11 753 964
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.14)</b>	42 020 757	28 880 482
<b>Total des passifs courants</b>		<b>82 649 667</b>	<b>58 330 668</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>129 252 503</b>	<b>105 131 194</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>237 954 178</b>	<b>196 425 151</b>

**SOTUVER S.A**  
**Etat de résultat**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	(R.1)	156 198 849	104 902 769
Autres produits d'exploitation	(R.2)	4 176 098	2 901 905
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>160 374 947</b>	<b>107 804 675</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations des stocks de produits finis et des encours		(9 128 895)	2 161 112
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(73 846 180)	(53 651 935)
Charges de personnel	(R.4)	(15 349 601)	(12 636 672)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(10 880 614)	(9 777 723)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(12 246 915)	(7 681 659)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(121 452 205)</b>	<b>(81 586 877)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>38 922 742</b>	<b>26 217 798</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(6 690 159)	(5 920 513)
Produits de placements	(R.8)	2 289 398	1 276 189
Autres gains ordinaires	(R.9)	151 258	649 798
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(60 014)	(502 088)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>34 613 226</b>	<b>21 721 184</b>
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(3 731 405)	(1 677 174)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>
Effet des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>

**SOTUVER S.A**  
**Etat de flux de trésorerie**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>			
Résultat net		30 881 821	20 044 010
Ajustements pour			
- Amortissements et provisions	(F.1)	10 880 614	9 777 723
- Résorption subvention d'investissement		(191 896)	(230 374)
Variation des :			
- Stocks	(F.2)	3 887 695	(263 864)
- Créances clients	(F.2)	(11 443 387)	6 511 710
- Autres actifs	(F.2)	(3 023 630)	(4 901 883)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	12 350 455	2 073 306
Autres ajustements :			
- Plus ou moins-values de cession		(151 258)	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>		<b>43 190 414</b>	<b>33 010 627</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(13 220 799)	(11 254 706)
Encaissements affectés à des cessions des immobilisations corporelles		-	19 500
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(498 476)	(2 057 388)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(13 719 275)</b>	<b>(13 292 594)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Encaissements sur fond social		3 923	23 923
Encaissements provenant des emprunts		10 000 000	20 200 000
Remboursements d'emprunts		(7 594 604)	(5 133 055)
Distributions de dividendes		(13 286 130)	(9 266 224)
Encaissements crédits de financement		97 975 000	78 710 000
Remboursements crédits de financement		(90 200 000)	(74 730 000)
Intérêts courus		222 122	(469 129)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(2 879 688)</b>	<b>9 135 515</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>26 591 451</b>	<b>28 853 548</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>45 109 984</b>	<b>16 256 436</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(F.5)	<b>71 701 435</b>	<b>45 109 984</b>

**GROUPE SOTUVER**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Exercice Clos le 31 décembre 2022**

**Juin 2023**

## SOMMAIRE

<b>RAPPORT GENERAL</b>	<b>40</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>45</b>

**« GROUPE SOTUVER »**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de **101 921 247 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **29 905 517 DT**.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**3.1 Evaluation des Stocks**

### Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 45 872 232 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 11% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

## **3.2 Comptabilisation des revenus**

### Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 156 191 940 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;

- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

#### **4. Rapport de gestion relatif au Groupe**

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 13 juin 2023

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG  
Fehmi Laourine

Sami MENJOUR

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**GROUPE SOTUVER**  
**Bilan consolidé**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2022	2021
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		1 987 275	1 770 343
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 499 448)	(1 394 426)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>487 827</b>	<b>375 917</b>
Immobilisations corporelles		326 469 352	267 586 078
- Amortissements des immobilisations corporelles		(94 419 884)	(91 630 884)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>232 049 468</b>	<b>175 955 194</b>
Immobilisations financières		3 124 194	2 621 900
- Provisions sur immobilisations financières		(82 947)	(83 278)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>3 041 247</b>	<b>2 538 623</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>235 578 542</b>	<b>178 869 734</b>
Actif d'impôt différé		1 023 336	832 701
Autres actifs non courants	<b>(B.3)</b>	12 068 755	1 644 512
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>248 670 633</b>	<b>181 346 947</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		49 704 022	45 928 266
-Provisions pour dépréciation des stocks		(3 831 790)	(2 565 583)
<b>Stocks nets</b>	<b>(B.4)</b>	<b>45 872 232</b>	<b>43 362 683</b>
Clients et comptes rattachés		30 971 777	19 426 546
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(6 195 768)	(5 779 866)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>(B.5)</b>	<b>24 776 009</b>	<b>13 646 680</b>
Autres actifs courants		27 935 468	12 575 160
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 040 109)	(637 896)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>(B.6)</b>	<b>26 895 359</b>	<b>11 937 264</b>
Placements et autres actifs financiers		69 150 000	60 650 000
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.7)</b>	11 804 904	6 253 669
<b>Total des actifs courants</b>		<b>178 498 504</b>	<b>135 850 297</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>427 169 137</b>	<b>317 197 244</b>

**GROUPE SOTUVER**  
**Bilan consolidé**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2022	2021
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		39 254 475	33 215 325
Réserves consolidés		32 803 353	32 326 947
Autres capitaux propres consolidés		(42 098)	(43 537)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>72 015 730</b>	<b>65 498 734</b>
Résultat consolidé		29 905 517	19 985 560
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>101 921 247</b>	<b>85 484 294</b>
Intérêts des minoritaires dans les réserves		61 445 365	61 505 548
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(776 859)	(60 183)
<b>Total des intérêts minoritaires</b>		<b>60 668 505</b>	<b>61 445 365</b>
<b>Total des capitaux propres et minoritaires</b>	<b>(B.8)</b>	<b>162 589 752</b>	<b>146 929 659</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>(B.9)</b>	138 010 017	74 841 742
Provisions pour risques et charges	<b>(B.10)</b>	2 341 522	1 343 546
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>140 351 539</b>	<b>76 185 288</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.11)</b>	53 543 636	52 456 886
Autres passifs courants	<b>(B.12)</b>	18 771 751	12 043 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.13)</b>	51 912 459	29 582 186
<b>Total des passifs courants</b>		<b>124 227 846</b>	<b>94 082 296</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>264 579 385</b>	<b>170 267 584</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>427 169 137</b>	<b>317 197 244</b>

**GROUPE SOTUVER**  
**Etat de résultat consolidé**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2022	2021
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	(R.1)	156 191 940	104 902 769
Autres produits d'exploitation	(R.2)	4 177 331	2 983 747
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>160 369 271</b>	<b>107 886 516</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(9 760 119)	2 972 430
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(72 597 617)	(53 757 406)
Charges de personnel	(R.4)	(15 505 336)	(12 702 006)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(12 238 664)	(10 403 117)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(12 561 289)	(7 756 926)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(122 663 025)</b>	<b>(81 647 026)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>37 706 246</b>	<b>26 239 490</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(7 023 671)	(5 986 117)
Produits des placements		2 031 944	1 279 960
Autres gains ordinaires	(R.8)	21 229	665 181
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(60 608)	(697 726)
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>32 675 140</b>	<b>21 500 788</b>
Impôts exigibles		(3 737 117)	(1 678 674)
Impôts différés		190 635	103 263
<b>Résultat net d'impôt des sociétés intégrées</b>		<b>29 128 658</b>	<b>19 925 377</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>29 128 658</b>	<b>19 925 377</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		776 859	(60 183)
<b>Résultat revenant à la société consolidante</b>		<b>29 905 517</b>	<b>19 985 560</b>

**GROUPE SOTUVER**  
**Etat de flux de trésorerie consolidés**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>			
Résultat net		29 905 517	19 985 560
Intérêts minoritaires dans le résultat		(776 859)	(60 183)
<b>* Ajustements pour</b>			
- Amortissements et provisions	(F.1)	12 238 664	10 403 117
- Amortissements capitalisés		-	35 167
- Impôts différés		(190 635)	-
<b>* Variation des :</b>			
- Stock	(F.2)	(3 775 756)	(1 082 898)
- Créances clients	(F.2)	(11 545 231)	6 978 984
- Autres actifs	(F.2)	(15 360 308)	21 255 051
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	7 815 277	35 088 247
- Intérêts des minoritaires dans les Réserves		-	21 700 000
<b>* Autres ajustements :</b>			
- Résorption subvention d'investissement		(191 895)	(230 374)
- Ecart de conversion		5 537	(41 095)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (*)</b>		<b>18 124 311</b>	<b>114 031 575</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
- Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(64 775 743)	(105 158 987)
- Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles	(F.4)	-	19 500
- Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(502 294)	(526 097)
- Reclassement avances fournisseurs d'immobilisations			
- Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(11 011 381)	(1 221 502)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(76 289 418)</b>	<b>(106 887 086)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
- Encaissement sur fonds social		3 923	23 923
- Encaissements provenant des emprunts		75 789 975	46 052 000
- Remboursements d'emprunts		(8 193 878)	(5 682 337)
- Distributions de dividendes		(13 286 130)	(9 266 224)
- Encaissement crédit de financement		101 595 000	78 710 000
- Remboursement crédit de financement		(90 200 000)	(74 730 000)
- Intérêts courus		2 088 462	(471 042)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>67 797 351</b>	<b>34 636 320</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>9 632 244</b>	<b>41 780 809</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>66 799 194</b>	<b>25 018 385</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(F.5)	<b>76 431 438</b>	<b>66 799 194</b>

**ORDRE DU JOUR & PROJET DE RESOLUTIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 20 Juin 2023 à 10h

---

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2022.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2022 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2022
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2022.
- 7- Cooptation d'un nouvel Administrateur
- 8- Désignation d'un Co-commissaire aux comptes
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 10-Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Pouvoirs en vue de formalités

**Projet de résolutions ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**20 Juin 2023**

Ordre du jour :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2022.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2022 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2022
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2022.
- 7- Cooptation d'un nouvel Administrateur
- 8- Désignation d'un Co-commissaire aux comptes
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 10-Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Pouvoirs en vue de formalités

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés, tels que présentés par le Conseil d'Administration

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

*Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.*

### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2022.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2022	30 881 820,611
Résultats reportés antérieurs	22 535 207,925
Bénéfice distribuable	53 417 028,536
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	603 915,000
Réserve spéciale d'investissement	0,000
Dividendes	18 268 428,750
Résultats reportés (report à nouveau)	34 544 684,786

Les dividendes de l'exercice 2022 sont ainsi fixés à 550 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du .....

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de **Mr Khaled BAYAH** en qualité d'Administrateur pour une période de 3 ans, décidée par le Conseil d'Administration du 24 Janvier 2023.

De ce fait, le mandat de **Mr Khaled BAYAH** viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur **Khaled BAYAH** déclare accepter ses fonctions d'administrateur qui viennent de lui être conférées.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner la société d'expertise comptable ....., membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2023.

De ce fait, le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur ....., représentant légal de la société....., déclare avoir accepté le mandat de co-commissariat aux comptes qui lui a été confié et déclare en outre qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2022 à soixante-dix mille (70 000) dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Dixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à sept mille dinars par membre.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Onzième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**